



INFOLETTRE HALTE AU PILLAGE N°15 – 2 février 2011

Des Racines & des Ailes - 3 grands noms de la culture indignés par les pillages !

1. Déclaration HAPPAH n°3 : A propos du terme "détectoriste"
2. Réseau de pilleurs démantelé en Espagne : 85 arrestations
3. Pour un fragment de crucifix ...
4. Emission radiophonique sur Bayern 2 ayant pour thème le pillage du patrimoine archéologique en Bavière
5. Des Racines & des Ailes - 3 grands noms de la culture indignés par les pillages !
6. Quand les trésors prennent du sens

**N'hésitez pas à
imprimer ce document
et à le distribuer autour
de vous !**

Toutes les infolettres sur
halte-au-pillage.org



*Rares torques en bronze protohistoriques
provenant de la poche d'un pilleur.*

1. Déclaration HAPPAH n°3 : A propos du terme "détectoriste"

L'utilisation d'un détecteur de métaux à des fins de recherche d'objets anciens est soumise à une autorisation préfectorale. En France, environ 10000 personnes pratiquent très régulièrement et de manière illégale la prospection au détecteur de métaux à ces fins. Par son ampleur, cette activité illégale affecte gravement les ressources archéologiques. C'est pourquoi, dès lors qu'elle est pratiquée sans autorisation, cette activité est clairement assimilée au pillage du patrimoine archéologique.

A l'heure où l'archéologie s'affirme comme discipline scientifique, les prospecteurs clandestins considèrent la recherche d'objets archéologiques comme un hobby au même titre que la collecte de champignons, la pêche et la chasse. Ils réfutent le fait que la ressource archéologique est limitée et qu'elle se raréfie.

Le terme "détectoriste" a été inventé il y a quelques années par un partisan de la détection illégale. C'est à partir d'un néologisme anglais, metal detectorist, lui-même inventé par des activistes anglais qui réagissaient à la campagne STOP (Stop Taking Our Past) menée par les archéologues dans les années 1990, que le terme a été inventé. Cependant, il ne figure dans aucun dictionnaire. Le terme est spécifiquement créé pour faire passer des pilleurs munis de détecteurs de métaux pour une communauté de personnes responsables.

En Angleterre et au Pays-de-Galle, la prospection au détecteur de métaux est rendue légale depuis 1996 malgré la protestation des archéologues et de la campagne STOP (campagne de protestation organisée à partir de décembre 1979). Par opposition au terme metal detectorists les utilisateurs de détecteur non légaux sont appelés par les anglais des nighthawkers. Au niveau sémantique, il paraît donc inopportun d'utiliser le terme de « détectoriste » pour qualifier les personnes utilisant des détecteurs de métaux pour chercher des objets anciens ou perdus. Dans la logique des partisans de la détection, les "détectoristes" sont des personnes responsables et les irresponsables sont des pilleurs. Or, toute personne cherchant sans méthode et sans cadre légal des objets anciens se livre à des activités irresponsables.

Les pilleurs s'expriment au nom d'une communauté, celle des "détectoristes ». Or, la lutte contre le pillage n'est pas menée contre une communauté en particulier mais contre des pratiques individuelles. Les personnes autorisées pour prospecter légalement avec détecteur ne sont donc pas des "détectoristes". S'ils sont autorisés pour utiliser leurs machines à des fins de recherche d'objets archéologiques, c'est qu'ils font théoriquement de l'archéologie. Ce sont donc des archéologues, à titre professionnel ou bénévole.

Bien entendu, le terme "détectoriste" facilite les choses et il résonne en français un peu comme "terroriste" pour les personnes extérieures aux débats. Mais l'association HAPPAH recommande de ne pas l'utiliser. Ce sont les termes "fouilleurs clandestins", "chasseurs de trésors" ou "pilleurs" qui sont adéquats car ces individus agissent en dehors du cadre légal.

2. Réseau de pilliers démantelé en Espagne : 85 arrestations

Une vaste enquête concernant le pillage de sites archéologiques a débouché sur 115 perquisitions et 85 arrestations dans le sud de l'Espagne. Le réseau de pilliers et de receleurs était axé dans la province de Jaén qui compte pas moins de 300 grands sites archéologiques. Le champ d'action des pilliers s'étendait dans toute l'Andalousie et dans les provinces limitrophes. Des milliers d'objets archéologiques, 55 kilos d'or, 70 kg d'argent, de nombreux bijoux, 900.000 euros en liquide, 5 armes à feu (dont un pistolet mitrailleur) ainsi que de nombreux outils dont 18 détecteurs de métaux ont été saisis. Les objets saisis couvrent toutes les périodes de la Préhistoire au Moyen-âge avec une majorité d'objets d'époque romaine.

Il est apparu que certaines personnes de ce réseau restauraient les objets dans un atelier clandestin. Les biens archéologiques étaient ensuite vendus sur le marché illégal lors d'enchères privées sur internet ou bien écoulés directement auprès de collectionneurs qui étaient des "clients habituels" des trafiquants. Si la plupart des objets étaient d'authentiques objets archéologiques provenant de fouilles illégales, d'autres étaient de bonnes copies réalisées avec du matériel de haute précision et vieillies artificiellement dans l'atelier.

Les enquêteurs sont également parvenus à démontrer que 28 personnes du réseau étaient impliquées, dans une plus large mesure, par le blanchiment d'argent, le trafic de métaux précieux, la fraude, la possession illégale d'armes à feu et autres crimes connexes.

A la tête de ce réseau, la police a identifié un homme qui bénéficiait de contacts en Allemagne, en Turquie, en Italie et en Suisse pour raffiner les métaux précieux (or et argent) qui étaient au préalable fondu en lingots.

Voici un exemple à suivre en France où il existe également des réseaux semblables de trafic d'antiquités et de monnaies pillées.



Le site de Clunia pillé une bonne vingtaine de fois par an

3. Pour un fragment de crucifix...

Comme l'annonçait récemment l'ancien procureur italien Paolo Giorgio Ferri dans la The Art Newspaper (nous vous recommandons vivement la lecture de cette interview), les fouilles clandestines sont des crimes difficiles à prouver, pourtant la chance peut parfois jouer en la faveur des enquêteurs. Ainsi en Suède, un simple fragment de crucifix laissé en fond d'un trou a permis l'arrestation de cinq pilleurs. En effet, sur l'île de Gotland, si justement interdite de toute détection électromagnétique, des archéologues ont constaté qu'un dépôt monétaire de l'époque Viking avait été éventré, seule une partie de celui-ci a pu être retrouvée sur place, les pilleurs certainement dérangés dans leur méfait n'ont pas eu le temps de tout prélever. Dans les déblais de l'excavation clandestine, les enquêteurs ont retrouvé un fragment de crucifix datant du XIe siècle. Or quelques jours plus tard, les enquêteurs ont intercepté un courrier électronique contenant une photographie de l'autre partie de ce crucifix proposé à la vente, ils ont donc pu, grâce à cela, remonter aux pilleurs. Les individus arrêtés possédaient évidemment des détecteurs de métaux et tout le matériel nécessaire pour creuser. L'étude approfondie des GPS utilisés a aussi permis de faire le lien entre cette bande et un certain nombre d'autres fouilles clandestines repérées dans le secteur.

4. Emission radiophonique sur Bayern 2 ayant pour thème le pillage du patrimoine archéologique en Bavière

Récemment vient de passer à la radio bavaroise (Bayern 2) une émission intitulée "Raubgräber bedrohen das archäologische Erbe Bayerns ; Geschichte - ausgeplündert und verscherbelt". Traduction: "Des pilleurs menacent le patrimoine archéologique bavarois – L'histoire pillée et vendue."

Le reportage d'une durée de 53 minutes peut être téléchargé ici depuis cette adresse

<http://www.br-online.de/bayern2/zeit-fuer-bayern/feature-archaeologie-raubgraeber-ID1289823648137.xml> (environ 50 Mo.).

L'auteur est Lorenz Storch, titulaire d'un diplôme en histoire et journaliste employé au Bayerischer Rundfunk. Déjà en 2009 Storch a reçu le Deutscher Denkmalschutzpreis, une haute distinction honorifique qu'il s'est vu décerner pour son engagement pour le patrimoine architectural en Bavière : <http://www.br-online.de/unternehmen/denkmalschutz-preis-radiofeature-lorenz-storch-ID1259079774172.xml>

Le reportage aborde tous les aspects de la chasse aux trésors au moyen de détecteurs de métaux dont la dangerosité de la détection liée à la découverte de munitions non explosées de la 2e guerre mondiale, les raids nocturnes, les excuses, les prétextes et les mensonges les plus fréquents que présentent les utilisateurs de détecteurs interpellés aux propriétaires de terrain ou aux archéologues. Il y a même le témoignage d'un propriétaire qui s'est fait agresser physiquement par des pilleurs de site qu'il a interceptés sur son terrain. Le problème du recel est également évoqué à l'exemple du trésor de Küntzing que la "Archäologische Staatssammlung" à Munich avait acquis, sans se soucier du tout du contexte de découverte et de la documentation archéologique! On a également présenté le cas du Bullenheimer Berg, une butte témoin occupée à la protohistoire, qui très tôt dans les années 1970 fut la cible de pilleurs armés de détecteurs, d'une part des soldats américains en

poste en Allemagne et d'autre part des autochtones ayant pris goût à ce passe-temps venu des Etats-Unis d'Amérique. Quinze dépôts de bronze y ont ainsi été découverts et vendus en partie aux Etats-Unis ...

Un reportage à ne pas rater !

5. Des Racines & des Ailes - 3 grands noms de la culture indignés par les pillages !

Voilà trois ans que l'association Halte au Pillage du Patrimoine Archéologique et Historique (HAPPAH) a commencé sa lutte, en particulier contre l'utilisation irraisonnée et illégale du détecteur de métaux. En tant qu'instrument de recherche, le détecteur de métaux est utilisé par de nombreux archéologues à bon escient et légalement. Dans les mains de personnes indifférentes au patrimoine, chassant le trésor, et agissant en-dehors de tout cadre légal et autorisé, cet appareil s'avère extrêmement destructeur pour le patrimoine archéologique.

Si peu à peu, le public prend conscience des dégâts occasionnés par les utilisations illégales et incontrôlées du détecteur de métaux, en particulier en ce qui concerne les prospections et les fouilles sauvages, des personnalités défendaient le patrimoine et fustigeaient la chasse au trésor ou "la détection de loisir" (quelle formule hypocrite !) bien avant la création de notre association HAPPAH. Cela démontre, s'il était besoin, que nous n'avons fait qu'emboîter le pas à d'autres sur ce sujet. Le pillage n'est pas une nouveauté, la lutte contre le pillage non plus.

Admirer le patrimoine et se réjouir de sa valorisation implique de s'indigner des atteintes irrémédiables qu'on lui porte, des pillages et des trafics de tous niveaux. Le mercredi 26 janvier dernier dans l'émission "Des Racines et des Ailes", **Francesco Bandarin, sous-directeur général pour la culture à l'UNESCO**, a dénoncé l'utilisation illégale des détecteurs de métaux et sa place dans le pillage des vestiges archéologiques et les trafics de biens culturels. Il a même précisé que l'Europe était particulièrement visée. [Lire l'entretien en PDF sur \[halte-au-pillage.org\]\(http://halte-au-pillage.org\) / rubrique documentaire / documentation HAPPAH.](#)

Le président de l'INRAP, Jean-Paul Jacob, s'est exprimé dans Le Monde du 24 décembre, contre le pillage du patrimoine archéologique à l'aide de détecteurs de métaux : "En effet, ces détecteurs, permettant d'identifier les objets métalliques enfouis dans le sol, sont utilisés inconsidérément par de nombreux amateurs ignorant la loi, mais aussi par des délinquants qui déterrent les objets métalliques sans aucune précaution et détruisent ainsi les sites".



Jean-Paul Jacob



Francesco Bandarin



Frédéric Mitterrand

Le ministre de la culture Frédéric Mitterrand a, à plusieurs reprises, manifesté sa volonté de faire appliquer la loi et de lutter contre ce qu'on nomme à tort la "détection de loisir". Il répond ainsi au député André Chassaigne lors d'une question au gouvernement : "Il serait en effet imprudent de laisser croire que la « détection de loisir », qui, au demeurant, n'a aucune consistance juridique, serait sans incidence sur la bonne conservation du patrimoine archéologique. Il est au contraire assez évident que les activités déployées par la « communauté des prospecteurs », éventuellement organisée en associations, concerne, sans ambiguïté aucune, le patrimoine archéologique. [...] Les cas sont malheureusement nombreux où l'utilisation de tels matériels a conduit à porter atteinte de manière irréversible aux contextes archéologiques au sein desquels les objets tirés du sol se trouvaient conservés. Il est donc plus que jamais nécessaire de rappeler que l'usage de ces matériels peut constituer une véritable menace pour l'intégrité des gisements et contextes qui contiennent ces types d'objet".

Ces soutiens à la lutte contre le pillage montrent que l'association HAPPAH n'est pas la seule à se préoccuper des dégâts occasionnés par les utilisateurs illégaux de détecteur de métaux. Une prise de conscience sur la nécessité de préserver le patrimoine archéologique existe et ne fait que se renforcer à tous les niveaux.

Sources :

Des racines et des ailes - les trésors du patrimoine culturel :

http://programmes.france3.fr/des-racines-et-des-ailles/index-fr.php?page=emission&id_article=1067

Tribune de Jean-Paul Jacob dans le Monde du 24 décembre 2010 :

<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Communiques-de-presse/Les-derniers-communiques/Communiques-nationaux/p-12438-Le-Monde.fr-du-24-decembre-publie-une-tribune-de-J.htm>

Question au gouvernement N° 57750 : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-57750QE.htm>

6. Quand les trésors prennent du sens

Un important dépôt monétaire constitué de plus de 100 000 pièces romaines datées du III^e siècle a été découvert dans la ville d'Autun (71) lors d'une fouille menée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Localisée au faubourg d'Arroux dans la partie nord de la ville actuelle, la fouille a mis au jour un îlot urbain du Haut Empire où se mêlaient à la fois de l'habitat aisé et des unités artisanales. C'est ainsi dans le contexte d'un atelier métallurgique que l'ensemble monétaire était situé, contenu dans une fosse scellée par des tuiles. Les archéologues de l'INRAP ont donc pu interpréter ce dépôt comme étant des pièces déclassées destinées à la refonte et par là développer des problématiques liées aux difficultés monétaires que l'empire rencontrait à la fin du III^e, début du IV^e siècle, tout en apportant des éléments de compréhension supplémentaires sur les fonctions de l'îlot urbain étudié.

Commentaire HAPPAH

Cet exemple montre l'importance que revêt le contexte archéologique pour comprendre et interpréter la présence d'un ou de plusieurs objets, ici en

l'occurrence un dépôt monétaire. Si dans d'autres occasions, il aurait pu être considéré comme un « trésor », la fouille a montré qu'il n'en était rien. En effet, ce dépôt ne pouvait pas s'envisager hors du processus qui l'avait conduit dans la fosse et qui le reliait à un atelier de métallurgie. D'une part parce que l'unité artisanale a permis de comprendre les raisons de sa présence, et d'autre part parce que le dépôt a permis de comprendre une des fonctions de l'atelier. In fine, le contexte nous renseigne sur l'objet et vice et versa. Autant de raisons qui condamnent les exhumations sauvages de monnaies ou de prétendus « trésors », car dans ce cas, le contexte archéologique est définitivement détruit. Nombre d'informations fondamentales sur le dépôt monétaire ne seront donc jamais connues, et l'éventuelle structure qui le contenait sera tronquée tout en étant impossible aux éventuels archéologues futurs de conclure sur sa fonction.

Les monnaies sont avec les dépôts culturels et les armes des cibles de choix pour les pillards de loisir et autres fouilleurs clandestins qui sévissent régulièrement sur les parcelles réputées pour être de « bons coins ». Il convient donc de rappeler que même ces types de dépôt ont un contexte et qu'il est extrêmement rare qu'une concentration de monnaie, qu'elle soit antique, médiévale ou moderne, ait été abandonnée dans un champ ou une forêt actuelle sans qu'aucun vestige d'une occupation ne l'accompagne. Nous parlons ici autant de contexte stratigraphique que de contexte géographique. Des concentrations de monnaies dans un labour attestent dans bien des cas la présence d'un site archéologique, ce que les campagnes de prospections menées avec méthode ont bien mis en évidence.

Sources :

<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Sites-archeologiques/p-11235-Faubourg-d-Arroux.htm>

<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Communiques-de-presse/Les-derniers-communiques/Communiques-nationaux/p-12299-Decouvertes-numismatiques-a-Autun.htm>

FERDIERE Alain (dir.), La prospection, Collection « Archéologiques », Errance, Paris, 1998, 223 p.